

Écologie sonore

réalité quotidienne et spécificité esthétique

Isérables Valais, Suisse 13 au 19 juillet 2009

Institut Musique Écologie

Atelier : composition musicale / environnement sonore

par Pierre Mariétan

collaboration technique de Guillaume Billaux

Destinataires: compositeurs, architectes, urbanistes, paysagistes. Toute personne intéressée par la problématique de l'environnement sonore.

du lundi 13 au vendredi 17 juillet

- les matins (9h à 12h) exposés et analyses:
la dimension musicale : de l'œuvre en concert et de l'environnement sonore.
Éléments de théorie, concepts, projets, réalisations
- les après-midi (de 14h à 17h) études des projets et travaux des participants

*l'Atelier est ouvert, les matins, à tous ceux qui désirent y assister, sur inscription, sans qu'il soit exigé d'eux des connaissances particulières, l'après-midi étant réservé aux candidats au *Prix d'aide à la réalisation*.*

samedi 18 juillet de 14h à 20 h (éventuellement. prolongation) :
présentation des propositions, concepts, esquisses de projets des candidats au ***Prix d'aide à la réalisation*** devant le groupe d'experts / jury (séance publique)

dimanche 19 juillet à 14h le ***Prix*** sera décerné par **Jean Nicole**,
Président des R.A.M.E., en présence de Madame **Jacqueline Englert-Marchal**.

Le groupe d'experts fera connaître son choix et livrera ses remarques sur l'ensemble des propositions présentées.

**En collaboration avec les 12èmes Rencontre Architecture Musique Écologie
Martigny 26 -30 août 2009**

Prix Giuseppe Englert
pour l'aide à la réalisation d'un projet traitant de la qualité
sonore de l'environnement

- par la **création d'œuvres**, musicales, installations sonores, s'y rapportant ou conduisant le public à prendre conscience, à l'oreille, de son milieu de vie
- par des **propositions** faisant état de processus acoustique, esthétique, tendant à créer des situations sonores favorables à l'environnement
- par des **actions** éphémères ou pérennes s'inscrivant dans les domaines politique, social, culturel
- par la **manifestation**, quelle que soit la forme d'expression choisie, s'inscrivant dans le cadre de travaux de recherche dans le domaine.

Le **Prix Giuseppe Englert** est réservé aux participants à l'**Atelier** d'Isérables. Une quinzaine de candidatures seront retenues en tenant compte des références (propositions, travaux précédents, idées, etc.) fournies par les candidats. Au-delà de l'originalité, de la qualité et de la faisabilité des travaux soumis à l'appréciation des experts, pour la participation et le travail lauréat, le choix sera également dicté par la conformité des propos avec les objectifs énoncés ci-dessus. En cas de besoin, l'ordre de réception des candidatures départagera les candidats.

La date d'ouverture des candidatures est fixée au 1er janvier et la clôture au 15 avril 2009.

Celle de la confirmation des admissions est fixée au 1er mai, suite à un premier choix de candidatures effectué par trois membres du groupe des experts.

Les candidats bénéficieront sur place de l'aide et des conseils d'un opérateur pour des enregistrements, traitements électro-acoustiques. Une station d'informatique sonore, programme Pro-Tools, et une station d'écoute seront mises à disposition.

Seuls peuvent être présentés des travaux (projets, concepts etc.) non encore réalisés.

Des travaux imaginés sur place ne sont pas à exclure.

Le montant du **Prix Giuseppe Englert** (5.000 frs CH) est destiné à la réalisation ou à la publication du travail primé.

Dans le cas où cela s'avèrerait possible, la réalisation se fera durant les **12èmes R.A.M.E.** (du 26 au 30 août 2009 à Martigny). Dans les autres cas, le montant du **Prix Giuseppe Englert** sera consacré à la réalisation, soit qu'il en couvre le coût dans son entier, soit partiellement. La somme remise pour le prix couvre également, les frais de matériel, les frais de séjour et de déplacement du lauréat. Dans certain cas, l'aide de services peut être accordée, comme l'aide technique à la réalisation (montage, démontage d'installation, traitement électroacoustique, informatique sonore, appareils de diffusion sonore...)

Groupe d'experts/ Jury

Roberto Barbanti philosophe, enseignant à Paris VIII, membre du CES, co-directeur de la Revue **Sonorités**, Paris, France ; Ricciarda Belgiojoso, historienne de l'art, Milan, Italie ; Michel Voillat architecte, Martigny, Suisse ; Narcisse Crettenand, député au Grand Conseil du Valais et président de la Fondation Pro Isérables, Suisse ; Peter Streiff, compositeur, Professeur à la Hochschule der Künste,

Berne, Suisse ; Jean- Marie Rapin ingénieur acousticien, Grenoble, France.

Pierre Mariétan, compositeur voix consultative.

Guillaume Billaux opérateur sonore, enseignant à l'ENSAPLV, Paris, France, voix consultative.

Les décisions du jury sont sans appel.